

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
 Chez MM. RICHARD et C^{ie},
 Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées
 sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
 Chez MM. HAVAS-LAFITTE et C^{ie},
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

8 Avril 1874.

Chronique générale.

On lit dans la *Correspondance italienne* :

« Il nous revient de diverses sources que le cardinal Antonelli aurait exprimé à M. de Corcelles le regret du Saint-Siège de ne pouvoir accéder au désir de la France relativement à la nouvelle délimitation des diocèses de la frontière franco-allemande.

« Le Saint-Siège n'aurait fait aucune difficulté, il y a deux ans, de faciliter au gouvernement français l'exécution de l'obligation qui lui a été imposée à cet égard par le traité de Francfort ; mais la guerre acharnée déclarée par le gouvernement de Berlin au catholicisme en Allemagne ne lui permet pas aujourd'hui de détacher les catholiques de l'Alsace-Lorraine de leurs anciens pasteurs pour les livrer à l'arbitraire des autorités prussiennes.

« L'intérêt religieux lui fait une loi de passer par-dessus des convenances diplomatiques qu'il aurait été heureux d'observer, surtout lorsqu'il s'agit d'un gouvernement qui, comme celui de Versailles, avait donné au chef de l'Eglise tant de preuves de son bon vouloir.

« Cette nouvelle, bien entendu, sous toute réserve. »

D'autre part, voici ce que publie la *Gazette de Lorraine*, organe officiel :

« On écrit de Rome que l'ambassadeur de France, M. de Corcelles, n'a pas obtenu jusqu'ici le succès sur lequel on comptait à Versailles dans l'affaire de la nouvelle délimitation des diocèses de Nancy, de Strasbourg et de Metz, qui doit correspondre, comme on sait, avec la frontière franco-allemande. Le Pape s'opposerait à donner aucune suite à l'article 5 du traité de Francfort.

« Il n'y a rien dans cette information qui doive nous étonner. Le traité de Francfort a été conclu sans l'intervention du Pape. En d'autres temps, on se fût montré conciliant au Vatican ; aujourd'hui, on ne sait plus ce que c'est que la conciliation. Il faudra bien pourtant que le Pape finisse par céder, sinon on se passera de son approbation. La France a des engagements à remplir, et ce n'est certainement pas pour le bon plaisir de Sa Sainteté qu'elle se mettra en conflit avec l'Allemagne. »

Nous ne nous arrêterons pas à discuter le plus ou moins de fondement de ces bruits. Contentons-nous de faire remarquer à la *Gazette de Lorraine* qu'elle n'a point pesé ses paroles quand elle écrit qu'au besoin, dans la question dont elle s'occupe, on se passera de l'approbation du Pape. On a bien pu faire le traité de Francfort sans l'intervention du Pape. Mais, pour ce qui est de la limitation d'un diocèse, comme l'évêque tient sa juridiction du Pape, il est aussi impossible à l'Allemagne qu'à la France de rien conclure sans l'approbation du Souverain Pontife. Il ne suffit pas, en effet, de créer un tribunal laïque des causes ecclésiastiques, pour créer en ces matières un pouvoir de juridiction.

On lit dans le Nord :

Les communards français réfugiés à Lon-

dres se préparent, paraît-il, avec le concours de leurs coréligionnaires de divers autres pays, d'Allemagne notamment, à faire un accueil triomphal à M. Rochefort et à ses compagnons d'évasion lors de leur arrivée à Londres.

Le *Standard* nous apprend que des mesures sont prises, sur la foi de la nouvelle que ces messieurs ont fait voile de Sydney pour Londres, en vue de leur faire une brillante réception. Cette réception est préparée par un certain nombre des Français et des Allemands qui ont célébré l'anniversaire de la proclamation de la Commune à Paris, le 18 du mois dernier, dans la nouvelle salle des Sciences, dans Old street ; mais on assure que la « bienvenue » souhaitée aux condamnés évadés, à leur arrivée sur le sol britannique, ne sera pas aussi chaleureuse pour M. Rochefort, « dont les communards de Londres ne se soucient pas beaucoup », que pour les cinq autres, et principalement pour M. Pascal Groussel. La « réception » aura lieu dans la nouvelle salle des Sciences, peu de jours après l'arrivée des évadés à Londres, et les organisateurs espèrent que les délégués des comités communistes de plusieurs grandes villes du continent viendront assister à la cérémonie.

L'arrivée de Rochefort et consorts à Sydney, d'où le télégraphe nous apporte en deux jours de ses nouvelles, fera suivre peut-être avec intérêt l'immense parcours que suit le fil télégraphique pour relier notre capitale à celle de l'Australie.

Disons seulement que le prix d'une dépêche simple pour Sydney est de 250 fr. Les communications télégraphiques de France avec l'Australie s'effectuent par l'itinéraire et les principaux relais suivants : Paris au Fao (Turquie), à Bushire (Perse), à Gwadel (Beloutchistan), à Kurrachee (Hindoustan). De Kurrachee, le fil se dirige sur Madras, dans l'Indoustan, traverse une partie de l'empire Birman, atteint Malacca, et aboutit à Singapore.

Là, quittant le continent asiatique, il s'immerge pour Batavia. A Batavia, il s'immerge de nouveau pour le port Darwin, sur la côte méridionale de l'Australie, et, suivant le littoral, il relie les localités suivantes : Victoria, Sidney, Queensland et la Tasmanie.

On se rappelle qu'un décret du 23 novembre dernier a chargé une commission d'établir les listes des candidatures aux bureaux de tabac ; un nouveau décret du 17 mars institue cette commission ; en voici les dispositifs :

Art. 1^{er}. Il sera institué, au chef-lieu de chaque département, une commission de cinq membres renouvelable par année, composée ainsi qu'il suit :

- 1° Le préfet, président ;
- 2° Un membre du conseil général, désigné par ses collègues à la session d'avril, lequel ne pourra être réélu que trois années après l'expiration de son mandat ;
- 3° Un membre du conseil de préfecture ;
- 4° Le directeur de l'un des services financiers du département ;
- 5° Le directeur des contributions indirectes du département.

Le préfet désignera, le 1^{er} janvier de chaque année : 1° le membre du conseil de préfecture ; 2° le directeur d'un des services publics.

Trois membres au moins devront être présents aux délibérations.

Art. 2. Cette commission est chargée d'examiner les demandes relatives à la concession des débits de tabac de 2^e classe.

Ses décisions seront prises suivant l'importance des services rendus à l'Etat dans la 2^e catégorie (services des sous-officiers et services civils secondaires) et dans les 3^e et 4^e catégories indiquées au tableau A du décret du 28 novembre 1873.

Les demandes devront être appuyées des pièces justificatives énumérées au tableau B dudit décret.

La commission fera connaître, en outre, pour chaque candidat, s'il y a lieu de gérer ou de ne pas gérer personnellement, en cas de nomination.

Art. 3. Les préfets nomment les titulaires des débits d'un produit ne dépassant pas 4,000 francs ; leurs choix devront être faits parmi :

1° Les candidatures désignées par la commission centrale instituée par le décret du 28 novembre 1873 ;

2° Les candidatures accueillies par la commission instituée par le présent décret.

Art. 4. La commission donnera, en outre, son avis lorsqu'il s'agira de bureaux de 2^e classe :

- 1° Sur les demandes formées à titre de survivance ;
- 2° Sur celles tendant à faire autoriser, dans des circonstances exceptionnelles, le transfert d'un débit du vivant du titulaire ;
- 3° Enfin, sur celles des titulaires déjà en possession de débits qui se marieront ou se remarieront en justifiant de ressources insuffisantes.

Nouvelles extérieures.

ALLEMAGNE.

La loi militaire continue d'agiter l'opinion en Allemagne. Il y a tout lieu de penser que les résistances qu'une fraction du parti national libéral opposait jusqu'ici à l'adoption du projet de gouvernement ne persisteront pas jusqu'au bout. Depuis l'entrevue de M. de Forchenbeck, président du Reichstag, avec l'empereur Guillaume, et celle des députés Dietz et Lucius avec M. de Bismark, le langage des feuilles de ce parti s'est sensiblement modifié ; elles parlent toutes aujourd'hui comme les organes attitrés du chancelier, c'est-à-dire que les « armements » de la France et les dangers prétendus qu'ils font courir à la pacifique Allemagne sont devenus le thème de tous les articles qu'elles publient sur cette question. C'est assez dire quel sera le vote des députés dont elles expriment l'opinion.

Une assertion de la *Gazette de Voss* doit être relevée. Ce journal apprend de « source compétente » que la connaissance de la langue russe et des affaires politiques et militaires de la Russie exercera désormais une grande influence sur l'avancement des officiers de l'armée allemande.

ESPAGNE.

Les nouvelles de Bilbao sont nulles ; les dépêches expédiées de Madrid constatent simplement que la canonnade a continué, dans les journées du 3 et du 4, sur San-Pedro-d'Abanto ; elles ne disent rien du résultat, et ce silence, eu égard aux habitudes

connues de la télégraphie officielle, ne laisse pas d'être significatif. Attendons toutefois les renseignements positifs, qui ne sauraient tarder à nous parvenir.

Dans l'est et le centre de la Péninsule, la situation des défenseurs de la république semble s'aggraver de jour en jour. Le *Drapeau français*, de Perpignan, a regu à cet égard des informations que nous nous empressons de reproduire :

« Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, dit notre confrère, les troupes royales de la province de Lérida paraissent avoir opéré un mouvement des plus importants vers la province de Barcelone. Le 30, le commandant général de Lérida, don François de Asis Tristany, était à Agramunt, avec toutes ses forces, se dirigeant vers Calaf.

« C'est près de ce dernier point que les carlistes viennent de remporter un nouveau et brillant succès. Les meilleurs sont ceux, en effet, qui ne coûtent point d'effusion de sang et c'est ici le cas.

« Les troupes royales ayant appris qu'au mépris des conventions la compagnie du chemin de fer transportait de Lérida à Barcelone 600 hommes de la colonne de Serrano-Bedoya, se portèrent dans une embuscade aux environs de Calaf.

« Au passage du train, ils l'arrêtèrent tout simplement, priant ensuite, avec la dernière politesse, les officiers et soldats libéraux de vouloir bien, en mettant pied à terre, se constituer prisonniers ; ce que ceux-ci ne se firent pas dire deux fois.

« Malheureusement, ces prisonniers vont, selon toute probabilité, être conduits par les carlistes sur la frontière française, et de là à Barcelone, à l'abri de tout danger, par les soins du gouvernement français.

« On voit combien triste est la conduite du ministère du 19 novembre dans ces occasions.

« Dans le royaume de Valence, Santes, Cuca, Palacios et Valles menacent la route de Madrid.

« La plus grande émotion règne dans la capitale. »

M. DE BISMARCK ET M. D'ARNIM.

Il est beaucoup question, depuis quelques jours, d'un différend soulevé entre M. de Bismark et le comte d'Arnim. Il s'agit, dans cette affaire, de l'intention attribuée à M. de Bismark de publier les dépêches de M. d'Arnim concernant le concile du Vatican. M. de Bismark, qui voulait se faire une arme de cette publication dans sa lutte avec le clergé catholique, en a été empêché par un ordre de l'empereur auquel M. d'Arnim s'était adressé. M. d'Arnim, en homme prudent et prévoyant, n'a pas voulu brûler ses vaisseaux ni les laisser brûler par un autre. De là, une lutte intime qu'on prétend n'être point dépourvue d'acrimonie.

La *Presse*, de Vienne, s'efforce aujourd'hui d'alimenter le débat en reproduisant une correspondance de Florence accompagnée d'un certain nombre de pièces diplomatiques déjà signalées par le télégraphe et signées par le comte d'Arnim. Nous détachons le passage suivant de ces documents qui éclaireront la politique du gouvernement de Berlin à l'égard de la cour de Rome et de l'infaillibilité papale.

Voici comment le comte d'Arnim juge l'attitude des divers clergés étrangers en pré-

sence des questions soumises au dernier concile :

« Il faut reconnaître qu'il en est beaucoup dans le nombre, notamment les prélats anglais et les rares prélats allemands qui sont infailibilistes, qui prennent la chose au sérieux. Mais quant aux prélats français, c'est autre chose. La plupart d'entre eux ont des arrière-pensées légitimistes et autres, tandis que les prélats espagnols croient devoir se placer derrière le pape, parce qu'ils n'ont pas de point d'appui dans leur pays. Mais, en ce qui concerne les prélats italiens, on s'abuse si l'on croit que chez eux on peut constater, en matière de dogme, cette profondeur de conviction intime qui est le propre du caractère allemand.

» Vu la justesse d'esprit et l'instinct pratique des Italiens, toute cette lutte est une lutte *promodo*, que l'on soutient pour exploiter encore dans son propre intérêt l'Eglise romaine, inventée seulement au profit des prélats italiens. Les Italiens de toute classe, de toute religion et de toute race ont surtout le succès en vue. Ce que l'on continue d'appeler jésuitisme n'est rien autre que la mise en système de la vieille pratique nationale des Italiens. C'est pourquoi les évêques, et surtout les évêques allemands, qui ont combattu sérieusement les projets des Italiens en s'appuyant sur des raisons historiques et théologiques, se sont mis dans une fausse position.

» Ils négociaient encore, alors que leurs adversaires faisaient déjà la guerre. Toute la politique de la curie et de ses prétoriens consiste, dès le principe, à intimider ceux qu'elle combat. Si l'opposition s'était servie, de son côté, de la même arme et eût répondu à des empiétements réels par des faits réels, l'état-major italien aurait peut-être donné aussitôt le signal de la retraite au grand dépit des fanatiques français et anglais.

» Une longue expérience a démontré que le Vatican était toujours disposé à céder, dès qu'il se voyait menacé d'un grand danger. Il semble parfois, il est vrai, que la curie romaine va tout mettre en jeu pour le principe; mais, en vérité, il n'y a qu'une faute de calcul au point de vue de l'imminence et de la grandeur du danger. On a souvent chanté au Vatican pendant la crise actuelle. Mais on a toujours combattu cette propension à la faiblesse, non pas en faisant ressortir les arguments meilleurs de la majorité, mais sa force numérique et la désorganisation et le découragement de la minorité.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le *Paris-Journal* consacre l'article suivant à notre compatriote, M. Beulé; ses amis, et ils sont nombreux dans notre pays, nous sauront gré de cette reproduction :

BEULÉ.

Voilà celui que Sainte-Beuve avait appelé l'*heureux*. La rupture d'un anévrisme l'a emporté tout d'un coup dans la force de l'âge et le plein épanouissement du talent. Il avait droit de compter encore sur de longs jours et de construire des projets d'avenir. Il a passé du sommeil à la mort sans intervalle, sans avoir seulement le temps de recevoir les consolations suprêmes, sans pouvoir embrasser une dernière fois sa femme et ses enfants, ni serrer la main de ses nombreux amis. La Providence frappe ainsi souvent à l'improviste ceux qu'elle a le mieux doués et qu'elle paraît avoir le plus choyés. C'est là un de ces coups qui apprennent à l'homme la fragilité de ses ambitions, et que non-seulement le lendemain n'est pas à nous, mais que l'espérance d'une heure même est incertaine.

Celui qui écrit ces lignes a connu de fort près Beulé. Il l'a vu dans des circonstances cruelles et douloureuses qui ne s'oublient pas. Il a éprouvé sa bonté peu démonstrative, mais solide, active et efficace. Il sait ce que cette âme, qui semblait uniquement occupée d'elle-même et des petits calculs de son ambition personnelle et qui passait pour nourrir l'unique souci de monter toujours plus haut, cachait de dévouement profond et d'obéissance infatigable. Il s'acquiesce ici d'un devoir sacré en rendant un hommage sincère à la mémoire d'un ami qui eut le cœur aussi riche que l'esprit.

Beulé avait quelques ennemis et encore plus d'envieux. La passion politique et l'es-

prit de parti, qui ne connaissent pas la justice, avaient dans ces derniers temps multiplié les uns et les autres.

Les médiocres et les prétendus incompris ne pardonnent pas aisément à ceux qui sont arrivés d'être égaux à leur fortune.

Les radicaux, doux avec les faibles et qui ne crient qu'après ceux qu'ils craignent, le prirent singulièrement à partie pendant qu'il fut ministre. A l'heure présente et quand le corps de leur ancien adversaire à peine refroidi a droit au respect et au silence, ils aboient encore en sourdine autour de son nom. Tristes passions, qui devant une tombe ouverte ne savent pas désarmer!

Beulé entra dans la renommée presque en quittant les bancs de l'Ecole normale. Il était élève de l'Ecole française d'Athènes en 1852.

Plein de foi dans son avenir, pressentant en quelque sorte les promesses de la fortune, doué d'une volonté énergique servie par une intelligence très-ouverte, très-pénétrante et en même temps très-déliée, il entreprit des fouilles sur un terrain dix fois exploré, malgré les sourires des incrédules, y persista malgré les premiers déboires et les obstacles que lui suscitait la défiance du pouvoir local, et trouva à la fin ce qu'il cherchait à la place même qu'il avait marquée d'avance : les Propylées et l'escalier de l'Acropole. Ces coups de bonheur n'arrivent qu'aux esprits d'élite. L'escalier de l'Acropole, on l'a dit souvent, fut celui même de la fortune de Beulé. Son nom commença à résonner dans le monde savant. A ce moment, l'Ecole française d'Athènes avait de nombreux détracteurs. Les critiques à outrance, les ennemis systématiques de l'ingérence de l'Etat dans les choses d'art et de science estimaient que le gouvernement n'avait que faire de doter de la sorte quelques déchiffreurs d'inutiles inscriptions, que la France n'était pas assez riche pour se donner au loin le luxe d'un prytanée d'antiquaires dont elle ne tirait ni gloire, ni profit appréciable. La brillante découverte de Beulé donna à son auteur et à l'Ecole d'Athènes une certaine popularité et assura le maintien de cette dernière.

A partir de cette découverte, la carrière de Beulé marcha rapidement, non toute seule et par le souffle unique d'un destin propice, mais grâce à son travail, à son incontestable talent et à une activité qui savait leur faire rendre les fruits qu'ils devaient.

Quand il fut nommé professeur d'archéologie à la Bibliothèque, il avait déjà publié, outre son livre sur l'*Acropole d'Athènes*, un solide et intéressant volume d'*Etudes sur le Péloponèse*. Dans ces deux ouvrages, outre l'écrivain très-soigneux du bien dire, on trouvait la rare union de l'artiste et de l'érudit. Peu de critiques ont, en effet, parlé de l'art grec et des chefs-d'œuvre de la sculpture antique avec un enthousiasme à la fois plus vif et plus éclairé. Peu ont su mieux que Beulé, sur les matières où l'on tombe si aisément dans la banalité et le lieu commun, porter des jugements motivés, et justifier plus solidement une admiration qu'il est plus facile de sentir que d'expliquer.

L'archéologie, jusqu'alors domaine réservé interdit aux profanes et se défendant de leur témérité par mille broussailles, s'appriovoisa, si l'on peut dire, et s'humanisa sous la plume de Beulé, parla la langue des honnêtes gens, devint enfin non-seulement d'accès facile, mais agréable. Aussi quand Beulé ouvrit son cours à la Bibliothèque, un public d'élite, et qui lui resta fidèle jusqu'au bout, vint se ranger autour de sa chaire. Il cachait les épines de la science et n'en donnait que les fleurs. Il montrait par un vivant exemple qu'il est possible de dissenter les plus arides sujets sans être à charge aux oreilles des auditeurs, ni ennuyer ou dégoûter personne. Il sut pourtant ne tomber jamais dans le langage amusant, écueil ordinaire de l'enseignement supérieur en notre pays de facile éloquence.

L'Institut ne s'ouvrait pas. Beulé, pour en forcer la porte, partit pour l'Afrique, et, avec ses ressources privées, institua des fouilles sur le sol qui avait porté l'antique Carthage. Mais les Romains avaient passé par là; les ruines mêmes paraissaient avoir péri. L'explorateur de l'Acropole trouva cependant d'antiques substructions, qui lui fournirent la matière de savantes communications au secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. A son retour d'Afrique, Beulé fut élu membre de ce corps savant (1860). Une des ambitions de sa première jeunesse était satisfaite. Deux ans plus tard, Halévy étant mort, il lui suc-

céda par l'élection comme secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. Il avait à peine trente-quatre ans.

C'est la période rayonnante de la vie de Beulé. Sa fortune alors était dans son plein. Elle ne parut pas supérieure à ce qu'il valait. Son esprit est alors constamment en travail et d'étonnante fécondité. Il mène de front les nécessités de la vie mondaine et les studieuses compositions. Il ne se passe pas d'année entre 1862 et 1870 qu'il ne donne quelque volume qui justifie et consacre le choix des deux Académies.

A l'Académie des beaux-arts il paie à la mémoire de ses collègues les éloges accoutumés et sait apprécier avec une juste mesure et une rare délicatesse les mérites du statuaire, du peintre ou du musicien.

A l'Académie des inscriptions il fait des lectures ou des communications. En même temps il publie des études critiques sur l'art antique, des ouvrages d'une érudition dissimulée à dessein sur l'histoire des premiers Césars.

Il donne à la *Revue des Deux-Mondes* des articles très-remarqués. Il collabore activement au *Journal des Savants*. Ceux qui ont suivi cette publication et qui s'intéressent à l'antiquité y ont lu et vivement goûté les trois articles sur l'*Etrurie et les Etrusques* qu'il composa à propos du beau livre de M. Noël des Vergers. Au commencement de 1870, Beulé avait été revoir l'Italie méridionale. Il en rapporta un ouvrage plein de curieux renseignements sur Pompée et Herculanium.

La critique d'art, l'histoire et l'érudition ne suffisaient pas à remplir la vie de Beulé. La décevante politique, dans les dernières années de l'empire, semble l'avoir séduit. On trouve plus d'une trace, on trouve trop de traces peut-être de ces préoccupations étrangères à la science, dans ses livres sur la famille des Césars. Beaucoup, sans doute, n'ont goûté de ces volumes que les allusions aux choses et aux personnes contemporaines. D'autres, et nous sommes du nombre, les regretteront. La science n'est pas arme de combat. Elle n'est pure qu'à la condition d'être libre, désintéressée, étrangère aux passions religieuses et politiques. Ce n'est pas par métaphore que le poète la place dans les régions sereines et la fait planer au-dessus des misérables intérêts et des luttes chétives de chaque jour. Qui l'engage dans nos querelles mesquines et nos affaires contingentes, l'abaisse et la ravale. Ce qui n'a été écrit que dans un but de polémique ne vivra pas, ou vivra seulement à titre de curiosité ou de document, quelque talent que l'auteur y ait déployé. Il faut se faire et rester ancien pour bien comprendre et bien traduire la vie ancienne.

Après le 4 Septembre, Beulé entra dans l'arène où il souhaitait descendre.

Elu, en février 1871, le premier des onze députés de Maine-et-Loire, il fut ensuite ministre de l'intérieur pendant six mois, après la chute de M. Thiers.

En qualité de député et de ministre, il défendit le plus souvent les idées qui nous sont chères. Mais il se fatigua et s'usa plus dans les trois dernières années de sa vie que dans les dix précédentes. Il portait depuis longtemps le germe de la maladie de cœur qui l'a si subitement enlevé. Il n'est pas douteux que les agitations, les tracas et les luttes ardentes de la politique contribuèrent à développer son mal et précipitèrent sa fin.

La politique coûte ainsi toujours plus qu'elle ne rapporte aux hommes de science. Elle a perdu Michelet, elle n'a pas grandi Victor Hugo. Elle prit autrefois Théodore Jouffroy à son enseignement de la Sorbonne et à ses travaux philosophiques. Que lui a-t-elle donné? Quel lustre a-t-elle ajouté à son nom? Qui sait ou qui s'inquiète de savoir aujourd'hui que Jouffroy fut député sous la monarchie de Juillet? Sans la politique, M. Vacherot nous donnerait peut-être quelque solide ouvrage. La politique est une Dalila qui attire trop souvent les spéculatifs, et qui tarit en eux toute sève féconde ou la détourne en des sentiers stériles. Elle énerve, en même temps elle dessèche les esprits. Il semble que le plus noble emploi de l'activité humaine soit de prendre part aux grandes affaires. Les pures recherches de la science sont autrement relevées.

Depuis son entrée dans la vie politique, Beulé n'a rien produit. Ce qui reste de lui et ce qui gardera son nom de l'oubli ce sont les œuvres qu'il a publiées avant 1870.

Il ne nous appartient pas de lui marquer une place dans l'estime des contemporains et de la postérité. Il est un de ceux qui ont

le plus contribué à élargir le domaine de l'archéologie et à faire de cette science, se-crète auparavant et trop négligée, l'auxiliaire indispensable de l'histoire du passé. Il a laissé des morceaux de critique d'art qui sont des modèles d'élégance et de goût. Ses deux derniers volumes, *Fouilles et Découvertes*, sont un vivant répertoire des travaux archéologiques des vingt dernières années.

Ce qui nous paraît faire l'originalité de Beulé, ce sont des qualités qui d'ordinaire s'excluent, la sagacité et la netteté de l'esprit, l'aptitude aux recherches d'érudition, la longue patience nécessaire à l'explorateur et en même temps la vivacité et la richesse de l'imagination, un sens esthétique très-fin et très-délicat, un charme de style infiniment rare.

Sa mort prématurée est un deuil véritable et une perte réelle, et non pas seulement pour ses amis.

L. BARNARD.

La quête faite par les dames de notre ville, en faveur du Bureau de bienfaisance, a donné les résultats suivants :

Paroisse Saint-Pierre ...	819 f. 05
— de Nantilly ...	543 »
— Saint-Nicolas ..	820 35
— de la Visitation.	488 45

	2.370 85
Don du chemin de fer ...	200 »
Total ...	2.570 f. 85

Le propriétaire des chevaux qui se sont emportés, lundi 30, à l'octroi du Pont-Fouchard, et dont nous avons rappelé la course dangereuse à travers nos rues, a écrit à l'administration municipale pour demander une modification au règlement d'octroi, conforme à nos observations.

L'administration a répondu dans ce sens :

« Simples conseillers municipaux délégués pour remplir provisoirement les fonctions d'administrateurs de la ville de Saumur, il ne nous appartient point de critiquer et encore moins réformer les règlements d'octroi mis en vigueur par nos prédécesseurs, et qui remontent à 1841; vos observations peuvent être parfaitement fondées, mais il nous est impossible d'y donner satisfaction, et nous vous prions de vouloir bien attendre qu'une administration définitive soit constituée, pour les lui présenter. »

On ne demandait point à nos édiles une critique quelconque, mais simplement d'apporter une modification à un règlement ancien, et cela dans l'intérêt de la sécurité publique. Si notre administration provisoire ne se reconnaît pas ce droit, comment pourrait-elle prendre un arrêté concernant les chiens errants, arrêté qui touche aux intérêts du même ordre que celui qui était sollicité?

Toutes les feuilles des environs ont reproduit nos observations, et le *Journal d'Angers* avait ajouté :

« ... Comme elles intéressent aussi bien » notre population que celle de Saumur, » nous croyons devoir, dans l'intérêt public, » en faire une question locale que nous » soumettons également à notre municipalité. »

L'autorité d'Angers prendra peut-être l'initiative d'une mesure qui servira à Saumur. Les situations sont cependant identiques.

La loterie de Saint-Vincent-de-Paul a été tirée hier, au siège de la société, au milieu d'une affluence nombreuse.

Voici la liste des numéros gagnants :

34	40	109	110	114	137	166
206	221	232	320	360	399	425
456	475	484	554	554	573	580
610	625	664	679	684	698	704
720	763	820	838	843	848	867
874	880	894	924	926	928	937
964	972	984				
1007	1008	1014	1020	1031		
1044	1057	1074	1073	1089	1098	
1099	1114	1117	1152	1170	1200	
1228	1230	1232	1264	1266	1330	
1288	1292	1297	1305	1316	1366	
1342	1360	1364	1373	1387	1406	
1408	1413	1424	1446	1448	1474	
1478	1479	1485	1489	1540		
1538	1545	1597	1642	1689	1799	
1739	1747	1775	1776	1790	1848	
1814	1816	1824	1828	1838	1884	
1850	1864	1879	1884	1883		
1904	1948	1948	1993			
2000	2003	2013	2018	2028	2095	
2040	2041	2046	2058	2072	2140	
2098	2115	2117	2132	2133	2189	
2142	2149	2169	2179	2180	2304	
2236	2280	2287	2290	2296	2404	
2306	2310	2335	2375	2409		

Lundi, le sieur Guillet, sans profession, demeurant à Méron, s'est pendu dans sa grange.

Le sieur Guillet, âgé de 72 ans, était in-firme de naissance. On suppose que c'est l'ennui qui l'a porté à cet acte de désespoir.

La session des conseils généraux qui va s'ouvrir est la dernière que tiendront ces assemblées dans leur composition actuelle. Aux termes de la loi du 10 août 1871, les conseils généraux se renouvellent tous les trois ans par moitié. C'est en mai prochain que devra avoir lieu ce renouvellement dans les 86 départements. Les noms des membres sortants ont été tirés au sort dans chaque conseil.

Le 1^{er} avril, en présence de M. le préfet d'Indre-et-Loire, de MM. les ingénieurs, de M. le conseiller général du canton de Langeais et de l'autorité locale, ont eu lieu les dernières épreuves du pont suspendu de cette ville. Elles ont été très-satisfaisantes.

Ce pont sera livré à la circulation dans quelques jours.

Lundi dernier, jour de marché, dit le *Commerce de Sablé*, un grave accident est arrivé dans notre ville, causé par un énorme bœuf.

Cet animal, du poids d'à peu près 4,000 kilos, appartenant à M. Lefranc, boucher à La Flèche, était débarqué à la gare de Sablé, vers 3 heures et demie de l'après-midi, et de là devait être dirigé vers La Flèche, sous la conduite du nommé Guichard, garçon boucher. Il était attaché à l'aide d'une corde qui, partant d'un pied de devant, lui tenait la tête constamment inclinée. Tout alla bien jusque sur la place des Halles, mais arrivé là, l'animal, effarouché par la foule, rompit bientôt le lien qui l'embarassait, et s'enfuit renversant tout sur son passage.

M. Louis Lelasseux, entrepreneur à Sablé, qui causait sur la place avec un sieur Olivet, plâtrier à Morannes, fut jeté à terre et grièvement blessé au ventre; relevé aussitôt, on le transporta au café Pain, où les premiers soins lui furent donnés par le docteur Mignot. Quant au sieur Olivet, renversé aussi, il en fut quitte pour quelques déchirures à ses vêtements, suites de coups de cornes.

Poursuivant sa course furibonde vers le Petit-Marché, ce bœuf brisa encore, sur cette place, une voiture, mais fort heureusement en épargnant une femme Goret, de la Pellaudière de Sablé, qui s'était réfugiée dessous, afin d'éviter ses mauvais traitements. Enfin, maîtrisé, on l'enferma dans une cour jusqu'à dix heures du soir, heure à laquelle, après l'avoir solidement attaché, on le mit en route pour La Flèche.

P.-S. — Les dernières nouvelles de M. Lelasseux sont assez satisfaisantes.

Les courses de la Roche-sur-Yon (Vendée) auront lieu les 26 et 27 juillet.

L'or commence à rentrer dans la circulation. La Banque, qui possède une réserve métallique de plus de 4 milliard, dont 5 à 600 millions en or, remplace ses billets de 5 et de 20 fr. par des pièces de même valeur.

CONGESTIONS CÉRÉBRALES.

Un des accidents les plus fréquents en cette saison, où l'organisme humain subit un mouvement expansif et se trouve excité par les variations de température, le retour subit du froid, l'humidité, les digestions pénibles, l'abus des liqueurs alcooliques, etc., est la congestion cérébrale.

La congestion est le résultat de l'affluence du sang vers un organe. C'est ordinairement le cerveau qui est le siège de cette affection. Comme la congestion peut amener des effets funestes, il est prudent que les personnes qui y sont susceptibles prennent soin d'éloigner toutes les causes qui peuvent la provoquer.

Les personnes sujettes aux palpitations, aux bourdonnements d'oreilles, aux éblouissements, sont prédisposées aux congestions; aussi doivent-elles, au printemps, et dès les premières chaleurs, suivre un régime régulier.

La nourriture devra être légère et peu abondante, l'usage de la viande très-restringé, et, au contraire, celui des légumes et

des autres végétaux très-fréquent. C'est là un point essentiel pour alléger le sang : être très-sobre en liqueurs fortes et boire souvent des limonades très-légèrement sucrées.

De temps à autre, une purgation produit de bons effets. Elle centralise l'activité des organes sur les intestins et dégage le cerveau.

M. ACHILLE, le célèbre dentiste dont Saurmur a fait connaissance il y a un mois, et qui a choisi Saurmur pour sa résidence, arrivera parmi nous samedi prochain.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Des examens pour l'admission au surnumérariat auront lieu le jeudi 23 avril prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter sans délai devant le Directeur, chef du service des Postes du département, rue du Bellay, n° 32, à Angers, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Les demandes ne seront admises que jusqu'au 18 avril prochain inclusivement.

Agriculture.

L'ÉCHENILLAGE.

Voici le moment où l'échenillage est prescrit aux cultivateurs par les autorités locales, conformément à la loi du 17 février 1796. Personne ne conteste l'utilité de cette opération, mais peu de gens possèdent des procédés ingénieux pour détruire rapidement les bourses qui envahissent les haies et les arbres.

On a importé récemment d'Amérique un instrument qui sert tour à tour à couper les bourses de chenilles dans les arbres à moyenne tige et dans les haies, et à cueillir les fruits dans la saison. C'est une petite gaule au haut de laquelle est fichée par une douille une lame recourbée se croisant, comme celle d'un sécateur, avec une autre lame tranchante qu'on fait mouvoir au moyen d'une tringle en fil de fer attachée à la perche. C'est une sorte de cisaille adaptée au bout d'une gaule et qui se manœuvre en tirant la tige de fil de fer qui longe cette gaule. Au-dessous de la cisaille est tendue une bourse en filet dans laquelle sont reçues les bourses ou les fruits coupés.

Voici un autre moyen de détruire les chenilles :

Faites fondre du soufre; quand il est en fusion, plongez-y de vieux linges que vous laissez ensuite sécher. Dans ces vieux linges imbibés de soufre, faites des tampons gros comme les deux points, prenez une fourche et mettez-y le feu. Si l'arbre est trop élevé, allongez le manche de la fourche en y fixant une perche.

Les tampons brûleront lentement en dégageant une fumée épaisse et acre; promenez alors votre fourche sous l'arbre à écheniller, et quand la fumée aura pénétré dans toutes les branches, vous pourrez être sûr qu'il ne reste plus une seule chenille. Toutes sont tombées à terre; mais comme elles ne sont qu'à demi-mortes ou simplement engourdies, il faut avoir soin d'étendre préalablement sous l'arbre de grandes toiles ou de vieux draps pour les recueillir. On les donne ensuite aux poules, qui en font leur régal. (La Vigne.)

DESTRUCTION DES MOUSSES ET LICHENS SUR LES ARBRES FRUITIERS.

A la suite de pluies prolongées pendant l'automne ou après un hiver humide, il arrive souvent que les arbres fruitiers se couvrent de mousses et de lichens.

Presque toujours aussi les arbres, en vieillissant, perdent de leur vigueur, et, au lieu d'offrir une écorce lisse, ont les branches et leurs rameaux couverts de rugosités, et l'eau qui séjourne dans les crevasses de leur écorce contribue aussi au développement des mousses et des lichens. Entre autres inconvénients, ces plantes cryptogames ont celui de servir de refuge à une foule d'insectes qui viennent y déposer leurs œufs. Aussi voit-on bientôt dépérir les arbres ainsi envahis.

Voici une formule d'une composition bien simple, propre à détruire ces parasites.

Vous faites un lait de chaux un peu épais, et dans 100 litres de ce liquide vous mélangez :

1° 2 kilogram. de soufre en poudre ;

2° 10 litres de brou de noix.

A l'aide d'un gros pinceau trempé dans cette composition, vous en étendez une couche sur le tronc et sur toutes les parties attaquées. En très-peu de temps les mousses et les lichens se détachent; à la place qu'ils occupaient se montre une écorce lisse, et bientôt l'arbre, débarrassé de ces parasites, croît avec une nouvelle vigueur.

On fait cette opération pendant l'hiver et on la renouvelle au printemps, au moment de la première montée de la sève.

CONSERVATION DE LA POMME DE TERRE.

Une maladie parasitaire a détruit une grande partie des pommes de terre cette année dans le Nord. Voici le procédé employé avec succès pour arrêter le mal : C'est d'ensouffrer la cave où l'on place des tubercules non gâtés. Un morceau de chiffon ou une poupée d'étoupe étant fixés à un bâton, on les trempe dans du soufre fondu et on pique le bâton ainsi armé au milieu de la cave ou de la pièce à désinfecter. On y met le feu et l'on ferme hermétiquement. La fumée ou plutôt le gaz acide sulfureux étouffe les spores du parasite.

UTILITÉ DES CORBEAUX POUR L'AGRICULTURE.

Il est injuste et impardonnable, dit-on, de faire la guerre aux corbeaux, attendu qu'ils rendent des services réels à l'agriculture. En effet, ils purgent le sol des petits reptiles, des petits rongeurs et d'insectes nuisibles aux produits de la terre. Un seul corbeau détruit par jour une douzaine de musaraignes, de vers blancs, de chenilles et de courtillères. Quinze cents d'entre eux débarrassent donc les cultivateurs d'environ six millions de bêtes nuisibles tous les ans. Et quels dommages causent-ils ? Quand la faim les presse, ils mangent un peu de blé, quelques glands et quelques noix. Il serait donc déraisonnable de leur en vouloir pour si peu de chose, et de les exterminer comme on l'a fait dernièrement dans la forêt de Fontainebleau.

Faits divers.

LES DIAMANTS DE M^{lle} DUVERGER.

La vente des diamants de M^{lle} Duverger a produit, dit-on, au-delà d'un demi-million, mais elle n'a rien reçu. Une opposition avait été, en effet, signifiée entre les mains du commissaire-priseur.

Il paraît que M^{lle} Duverger avait eu, il y a déjà assez longtemps, l'idée de faire son tour de France, et de montrer ses diamants à la province éblouie. Elle avait, à cet effet, organisé une troupe. L'entreprise ne réussit pas au point de vue financier; les dépenses excédèrent les recettes.

M. Dannies, qui avait organisé l'affaire, se prétend, de ce chef, créancier de M^{lle} Duverger, de quelques mille francs. Aussi, s'est-il empressé de former opposition sur le produit de la vente des diamants. Grandes ont été la surprise et la colère de M^{lle} Duverger, qui estime que sa solvabilité est trop notoire pour qu'on puisse voir autre chose qu'un procédé vexatoire dans l'opposition de M. Dannies.

Cependant, elle n'a été autorisée à retirer des mains de M. Escribe, commissaire-priseur, les sommes provenant de la vente de ses diamants, que contre le dépôt d'une somme de 9,000 fr. affectée à la garantie du réclamant.

Nous apprenons que le docteur Comte de Bruc, l'auteur de la découverte de la guérison du cancer sans opération, va venir passer quelques jours à Angers, où il a été appelé. Nous aurons le soin d'informer nos lecteurs de son arrivée dans cette ville.

Dernières Nouvelles.

Il paraît certain que non-seulement le gouvernement n'a reçu aucune dépêche officielle confirmant l'évasion de Rochefort et de ses amis, mais encore que certaines présomptions et un examen plus attentif du télégramme qui aurait été transmis de Sidney au ministre des affaires étrangères par notre Consul, inspirent maintenant les doutes les plus sérieux sur l'authenticité de son origine et sur l'exactitude de la nouvelle qui a produit et produit encore une si vive émotion. Le seul fait acquis et absolument hors de

doute jusqu'à présent dans toute cette histoire est l'envoi à Sidney des 25,000 francs demandés aux amis de M. Rochefort par une dépêche signée du nom de ce dernier.

Ce qui n'est pas moins curieux, c'est que le gouvernement anglais n'a rien reçu non plus de son côté.

On a donc des doutes aujourd'hui sur l'évasion.

Au sujet de l'Espagne, le *Standard* publie la dépêche suivante :

Saint-Jean-de-Luz, le 5 avril.

On ne parle d'aucun changement dans la situation des deux armées belligérantes. Des renforts arrivent aux carlistes et aux républicains. Il est probable que les carlistes adopteront un nouveau front de bataille, parce que leur position sera intenable à l'arrière de San Pedro et sur le mont d'Abanto aussitôt que Serrano aura pu établir son artillerie de gros calibre sur les hauteurs de Triano.

Une grande fermentation règne dans toute l'Espagne : on s'attend à des troubles à Madrid et à Barcelone.

Caballero de Rodas ayant accepté un commandement dans l'armée du Nord, sa nomination donne quelque fondement au bruit d'un *pronunciamiento* alphonseiste.

Des bandes de carlistes continuent à parcourir les provinces et harassent les quelques villes et les quelques villages restés aux républicains.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Publications de mariage.

François Yvain, cultivateur, et Henriette-Alexandrine Marolleau, lingère, tous deux de Saumur.

Joseph Renou, docteur-médecin, de Saumur, et Joséphine Cochin, sans profession, de Feneu (Maine-et-Loire).

Eugène Roué, boulanger, et Emilie Guillemet, sans profession, tous deux de Saumur.

Charles-Georges-Ernest Persac, avocat, et Louise-Augustine-Marie Couët, sans profession, de Châteaugontier.

Constant Plessis, journaliste, de Chalonnes-sur-Loire, et Marie-Jeanne Turquois, domestique, de Saumur.

Jules Groleau, boucher, de Saumur, et Joséphine-Marie-Antoinette Poirier, sans profession, de Saint-Clément-des-Levées.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 31 mars 1874.

NAISSANCES.

Le 28 février. — Jeanne-Berthe-Louise Combiel, rue Saint-Nicolas.

Le 4^{er} mars. — Jean Bécharel, rue de Fenet. — Marie-Adeline Baudry, route de Tours. — Eugène-Charles Maurat, rue du Puits-Neuf. — Victorine Lequeux, rue du Pressoir-Saint-Antoine. — Joseph-Marie-Etienne Pallu, rue du Prêche.

Le 3. — Charles Beauvais, rue Royale.

Le 4. — Emile-Charles Roulier, rue de la Maremaillet. — Jules Saulais, Grand'rue.

Le 6. — Elisa Colas, rue de Fenet.

Le 7. — Maurice Tessier, rue de la Petite-Douve.

Le 8. — Félix-Charles Bourdilleau, rue Notre-Dame.

Le 9. — Vincent-Léon-André Chalopin, rue du Temple. — Julie-Marie Zaegel, rue Saint-Lazare.

Le 12. — Charles Méchin, rue de la Petite-Douve.

Le 14. — Marie-Aimée Bourgeois, à l'Hospice. — Constance-Anna Brunel, rue Saint-Nicolas. — Albert Cocuau, rue de Fenet.

Le 22. — Henri Le Moing, rue de Nantilly.

Le 23. — Raymond-Eugène Girard, place du Petit-Thouars.

Le 25. — Charles-Eugène Dron, rue Brault. — Adèle-Marie Marouillat, rue Haute-Saint-Pierre. — René Colombel, rue Royale.

Le 26. — Jeanne-Marie Séchet, rue de l'Hôtel-Dieu. — Angèle Caillavet, à l'Hospice.

Le 29. — Henri-Louis Lonjarret, rue d'Orléans.

Le 30. — Eugène Piton, rue de Fenet. — Alexis-Clément Lechien, rue de la Visitation. — Marie-Antoinette Saumur, rue de l'ancienne Messagerie.

Le 31. — Marie-Louise Guyard, rue de Chouetterie.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (mars 1874), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N° 10. — Le Jour des Morts. — Les Pêches de Monseigneur, nouvelle (suite). — Découvertes à faire. — Les Jardins du palais de Caserte. — Médailles rares : Tabarin et son médaillon par Jean Warin (fin). — La Modé des Trianon. — La Grande-Maitresse. — Musée de Cluny; Orfèvrerie.

N° 11. — Sébastien Cornu. — Les Pêches de Monseigneur, nouvelle (fin). — Noms européens de villes aux États-Unis d'Amérique. — Pensées à méditer. — Cartouche; le supplice de la roue. — Les Monstres. — Charles Dickens. — Code de conduite. — Assiette de faïence peinte par Raphaël. — La Pêche à la ligne en eau douce (suite).

N° 12. — L'Église de Saint-Georges des Grecs à Venise. — Le Berger et le Dragon, conte slovaque. — Le Cri des créatures souffrantes. — Les Ménechmes. — Le Dock flottant en fer du vice-roi d'Égypte. — Le Cordonnier de mon village. — Le Progrès. — Sir Bevis de Hampton. — La Beauté. — Le Docteur Syntaxe, poème comique (suite).

N° 13. — Saint-Michel et Jeanne d'Arc. — Marie-Edmée Pau. — Amidon. — Sur un mot attribué à Archimède. — Belfort ou Belfort. — Pêche du saumon. — Une Excursion dans le ciel; les Étoiles doubles.

Gravures.

N° 10. — Le Jour des Morts, par Cot, tableau appartenant à M. Goupil. — Caserte: Fontaine au palais royal. — Orfèvrerie du seizième siècle: double Goblet en argent.

N° 11. — Fac-simile d'une esquisse inédite de Sébastien Cornu. — Éléphant attaqué par deux lions, tableau de C. de Tournemine. — La pêche à la ligne en eau douce (fig. 33 à 48).

N° 12. — Canal des Grecs et église Saint-Georges, à Venise. — Bassin flottant du vice-roi d'Égypte (2 grav.). — Le Docteur Syntaxe faisant un croquis du lac. — Le Rêve du Docteur.

N° 13. — Saint-Michel et Jeanne d'Arc, d'après Marie-Edmée Pau. — Belfort; vue prise du fort des Barres. — Vue de Pérouse, près de Belfort. — Étoiles doubles (3 fig.).

PARIS-JOURNAL se propose de publier successivement, dans un format populaire et à un prix extrêmement minime, divers rapports de la Commission d'Enquête sur les actes du Gouvernement de la Défense Nationale.

Ces rapports constituent des documents du plus haut intérêt politique, et il importe à la cause conservatrice que l'opinion publique soit éclairée sur les actes des hommes qui se sont emparés du pouvoir ou qui l'ont exercé après la chute du dernier Gouvernement.

En entreprenant cette publication, la direction du Paris-Journal a écarté avec soin toute pensée de lucre. Elle n'a eu en vue qu'une chose: répandre partout et dans toutes les classes, même les moins lettrées, la connaissance des faits politiques qui ont suivi le 4 Septembre.

En effet, il manque aux hommes du 4 Septembre, pour être jugés par l'opinion publique comme ils le méritent, que d'être mieux connus de tous.

Les rapports de la Commission d'enquête parlementaire forment, à l'égard de ces hommes, le dossier le plus complet. Malheureusement, les volumineux rapports de cette Commission, combien de

gens ont pu les lire! A combien de bourses sont-ils accessibles! Ce qu'il importerait de mettre dans toutes les mains est resté jusqu'ici dans le domaine du très-petit nombre.

Notre confrère commence par le Rapport de M. de La Borderie sur le camp de Conlie, rapport qui, à peine connu pourtant, a déjà suscité en Bretagne un vrai mouvement d'indignation publique, et à propos duquel M. de Kératry a adressé une pétition à l'Assemblée nationale contre M. Gambetta.

Le rapport complet sur le camp de Conlie est, à partir du 1^{er} avril, édité par le Paris-Journal au prix de 30 cent. pris à Paris, et de 40 cent. pris chez les libraires des départements. On le trouve chez les principaux libraires de notre ville.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Sant de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la

Duchesse de Castlestuart, le duc de Plushow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866. Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalésière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalésière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N° 78,364.

M. et M^{me} Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure N° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'Épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalésière l'a rajeuni. « Je prêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. — 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière en 1/4 kil., de 4, 7 et 60 francs. — La Revalésière chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, épicerie, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, à Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 AVRIL 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	59	63	05	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	815			C. gén. Transatlantique, j. juill.	282	50	1 25
4 1/2 % jouiss. mars.	85			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	658	75		Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	413	75	1 25
4 % jouissance 22 septembre.	73			Crédit Mobilier.	295			Crédit Mobilier esp., j. juillet.	356		2 50
5 % Emprunt 1871.	95			Crédit foncier d'Autriche.	511	25	3 75	Société autrichienne, j. janv.			
Emprunt 1872.	94	97	05	Charentes, 400 fr. p. j. août.	336	25	3 75	OBLIGATIONS.			
— libéré.	94	97	05	Est, jouissance nov.	503	75	3 75	Orléans.	281	75	
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	232	50		Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	890		2 50	Paris-Lyon-Méditerranée.	277		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	417	50		Midi, jouissance juillet.	595		5	Est.	275		
— 1865, 4 %.	450			Nord, jouissance juillet.	1030			Nord.	280	75	
— 1869, 3 % t. payé.	294	75		Orléans, jouissance octobre.	802	50		Ouest.	274	50	
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	264	50	25	Ouest, jouissance juillet, 65.	517	50	5	Midi.	276	25	
Banque de France, j. juillet.	3850		30	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	905			Deux-Charentes.	250		
Comptoir d'escompte, j. août.	557	50		Compagnie parisienne du Gaz.	692	50	2 50	Vendée.	235		
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	435		2 50	Société Immobilière, j. janv.	12						
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265										

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 5 novembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)	omnibus.
9 — 02 — — — — — — — — —	omnibus.
1 — 33 — — — — — — — — —	soir, omnibus.
4 — 13 — — — — — — — — —	express.
7 — 27 — — — — — — — — —	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — — — — — — — —	omnibus.
9 — 50 — — — — — — — — —	express.
12 — 38 — — — — — — — — —	soir, omnibus.
4 — 44 — — — — — — — — —	— — — — —
10 — 30 — — — — — — — — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE LES IMMEUBLES Ci-après.

Commune de Saint-Lambert-des-levées.

1^o Le Pré-Puiguet, contenant 6 hectares 72 ares 25 centiares, entouré de fossés, joignant d'un côté M. Dumény et d'autre côté l'avenue de Belair.

2^o Le Pré-au-Mâle ou Pré-de-la-Levée-Neuve, contenant environ 2 hectares, joignant au levant la route de Vivy, au nord un chemin d'exploitation, au midi MM. Mauriceau et Lamotte, et au couchant M. de Rochequairie.

3^o Un petit pré, en face du précédent, de l'autre côté de la route, contenant environ 10 ares, joignant au levant les prés du marais de Saint-Lambert et au couchant la route.

Commune d'Allonnes.

4^o Le Pré-de-la-Cocnière, contenant environ 66 ares, joignant au nord M. Bequet, au couchant et au midi M. Lecoy.

Commune de Dampierre.

5^o Une maison avec cour, jardin et servitudes, dite l'auberge du Point-du-Jour, louée au sieur Duveau.

Commune de Parnay.

6^o Quatorze hectares 56 ares 56 centiares de bois-taillis et bruyères, au Poteau-de-Larray.

Facilités de paiement. S'adresser, pour traiter et pour les renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire. (99)

A VENDRE UN JOLI COUPÉ PRESQUE NEUF. S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER Avec servitudes, cour et jardin. S'adresser à M^{lle} TESSIER.

A VENDRE UNE MAISON

Pour entrer en jouissance de suite.

Sise au Vau-Langlais, commune de Bagneux.

Avec cellier, pressoir, beau jardin renfermé de murs avec espaliers, vignes en plein rapport. UN BON BILLARD et ses accessoires.

S'adresser à M^{me} veuve BESNARD, à Tivoli, au Pont-Fouchard, ou à M^e LE BLAYE, notaire. (86)

COMMUNE DES VERCHERS. ADJUDICATION DE TRAVAUX.

Chemin vicinal ordinaire n° 5, des Rochettes à Beaugé.

Le Maire de la commune des Verchers prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie des Verchers, le dimanche 26 avril 1874, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1^o 725 mètres courants de terrassements 260 f. 28
- 2^o 725 mètres courants d'empiècement 2,798 01
- 3^o 4,000 mètres courants de rechargement, compris fournitures de matériaux d'entretien... 3,075 95
- 4^o Somme à valoir... 65 76

Total général... 6,200 f.

Le devis et le cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'Agent-Voyer cantonal de Doué, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.



A LOUER UNE MAISON

De suite ou pour le 24 juin.

Située à Fontevrault.

Comprenant neuf pièces, greniers, cave, écurie, etc.

S'adresser, pour visiter la maison, à Fontevrault, à M. RICHOU ou à M. HVLBERT, et, pour traiter, à M. HALBERT, professeur de musique à Saumur. (102)

A LOUER UNE MAISON

Pour le 24 juin prochain.

Au centre de la ville, Comprenant :

- Au rez-de-chaussée, cuisine, office, galerie vitrée, salle à manger, grande pièce à cheminée à côté;
- Au premier étage, salon, quatre chambres à coucher avec cabinets de toilette, lieux à l'anglaise;
- Trois chambres de domestiques et greniers;
- Cour, écurie et remise; caves.

S'adresser à M. MAUBERT, expert à Saumur, Grand'Rue. (28)

A VENDRE D'OCCASION,

Un **TILBURY** à quatre roues, en très-bon état, et un **BON CHEVAL** de douze ans. S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS : Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, rue GUENEGAUD, 15, à Paris. La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains. Le volume broché pour Paris 3 fr. — pour les départements 4 fr.

EMPRUNT A PRIMES DE LA VILLE DE MILAN

REMBOURSABLE MOYENNANT DES GAINS de fr. 100,000, 80,000, 70,000, 60,000, 50,000, 45,000, 40,000, etc. (Le moindre gain est de fr. 46)

d'un total de 26,950,000 LIRE ITALIENNES OU FRANCS DE FRANCE.

LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE 1^{er} JUILLET 1874.

Une action pour ce tirage coûte fr. 5, six actions fr. 25, treize actions fr. 50 et vingt-sept actions fr. 100. Le paiement des mises peut être adressé en timbres-poste, jusqu'à concurrence de fr. 50, au-dessus en billets de banque par lettre chargée, ou en mandats de poste internationaux, payables à Genève.

Chaque actionnaire recevra gratuitement la liste de tirage. S'adresser directement à

L'AGENCE DE FONDS PUBLICS, A GENÈVE.

Listes de renseignements gratuits sur tous les Emprunts d'États. P.-S. On peut prendre connaissance du prospectus au Bureau de ce journal.

OUVRAGE INDISPENSABLE

A MM. les Charpentiers, Charrons, Menuisiers, Ebénistes, Tourneurs, Treillageurs, Marchands de bois, Propriétaires, Entrepreneurs, etc., etc.

ET TRÈS-UTILE

A MM. les Gardes-forestiers, Gardes-d'octroi, ainsi qu'à toutes les personnes qui achètent, vendent ou font mesurer des bois ronds ou équarris.

TRAITÉ DE CUBAGE DES BOIS RONDs ET ÉQUARRIS

Renfermant les diverses formules en usage pour obtenir le volume réel d'un arbre en grume, et donnant la manière de cuber les bois selon les divers modes, avec des tarifs au volume réel, au 1/4 de la circonférence moyenne sans déduction, et au 5^{me} déduit. Cet ouvrage renferme, en outre, la manière de mesurer les planches et les bois de chauffage;

Par M. MONTAUDRY, Brigadier sédentaire des forêts à Toulouse. SIXIÈME ÉDITION. Prix : 1 fr. 25 cent.

Saumur, Imprimerie de P. GODET.